



CONSTRUIRE
L'EXCEPTION
AGRICOLE, QUE
STRATÉGIE
PLANÉTAIRE ?

COMPTE RENDUS,
SYNTHÈSE, PERSPECTIVE
& RECOMMANDATIONS



SORTONS L'AGRICULTURE DU SALON



*Alimentation
Générale*

LA PLATEFORME DES CULTURES DU GOÛT

Sommaire

1. Sortons l'Agriculture du Salon	p.4
Une journée collective pour penser l'exception agricole	
2. L'exception agricole selon Michel Serres	p.5
3. L'exception agricole, pourquoi?	p.6
4. Compte-rendus	
Table ronde 1 - Exception agricole, de quoi parle-t-on ?	p.7
Par Olivier Assouly	
Table ronde 2 - Retour d'expériences, graines d'exception agricole déjà plantées ...	p.8
Par Camille Labro	
Table ronde 3 - Démocratie alimentaire et territoires	p.12
Par Ioan Negrutiu	
Atelier 1 - Construire l'exception agricole, quelle stratégie planétaire ?	p.14
Par François Collart-Dutilleul	
Atelier 2 - Imaginer une nouvelle agriculture	p.15
Par Pascale Brevet	
Atelier 3 - Politiques du goût	p.17
Par Pierre-Yves Bulteau	
5. Synthèse des tables Rondes et ateliers & recommandations	p.18
Par Ioan Negrutiu	
6. Mise en perspective	p.27
Par François Collart-Dutilleul	
7. Synthèse des recommandations	p.32

Sortons l'Agriculture du Salon

Une journée pour penser l'exception agricole

Il est temps aujourd'hui de se dire que ce qui vient de la terre ne peut pas être considéré comme une marchandise banale et de repenser l'agriculture en lui assignant d'autres fonctions : assurer la sécurité alimentaire, préserver la nature, améliorer la santé globale des écosystèmes et des personnes.

Le débat sur l'exception agricole était au cœur de cette journée organisée le 25 février au Carreau du Temple à Paris, jour de l'inauguration du Salon International de l'Agriculture, et symboliquement intitulée "Sortons l'Agriculture du Salon" car toutes les conditions d'une réforme profonde sont là, très loin du folklorique Salon de la Porte de Versailles où l'industrie agricole et alimentaire a quasiment pris toute la place.

Cette journée qui s'est organisée de façon collective et relativement informelle n'était pas un Salon. Elle était l'occasion d'échanger sur l'agriculture et l'alimentation, enjeux majeurs pour tous. Elle rassemblait les acteurs de la démocratie alimentaire, qu'ils soient paysans, cuisiniers, artisans, intellectuels, scientifiques, artistes ou, plus simplement, citoyens-mangeurs, afin de s'approprier l'appel à une exception agricole, mais aussi de mettre en synergie les acteurs et les initiatives afin de décider ensemble des prochaines étapes de cette démarche.

Cette manifestation, sous le parrainage de Michel Serres, a été co-produite par Alimentation Générale et Le Carreau du Temple. Elle procédait de la dynamique du collectif (Gilles Fumey, Olivier Assouly, François Collart Dutilleul, Ioan Negrutiu, Eugenio Mailler, Pascale Brevet, Pierre Hivernat, Elisabeth Martin) à l'origine du manifeste [Pour une exception agricole et écologique](#).

Il s'agissait également de rassembler d'autres démarches passées, présentes et à venir – politiques et collectives - qui vont dans le même sens, notamment la tribune sur [Exception agri-culturelle](#) publiée dans Libération et Global Magazine ou encore [Le Plaidoyer](#) des Fermes d'avenir.

Ce document rassemble les interventions qui ont eu lieu durant cette journée.

L'exception agricole selon Michel Serres

Aux paysans, agriculteurs et mangeurs de tous les pays : le retour du citoyen.

Produire et manger en respectant la nature nourricière. Michel Serres le dit ainsi :

« Sans se nourrir, nul vivant ne survivrait. Manger est notre besoin biologique premier. Opposant des obèses à des nouveau-nés mourant de faim, le monde souffre, aujourd'hui, d'une injustice majeure concernant la nourriture.

Manger est le premier acte vital, certes, mais, en raison de cette iniquité, un acte social, politique, juridique, moral et, sans doute aussi, sacré, puisque presque toutes les religions en font un rite.

Or, depuis que des ancêtres de génie domestiquèrent certaines espèces de faune et de flore, nous dépendons des agriculteurs pour manger. Sans paysans, aucun humain ne survivrait. Le paysan est le père nourricier de l'humanité. Il occupe, en cela, une position exceptionnelle dans la condition humaine. Aucun professionnel ne lui est comparable.

Or, une autre injustice, la même sans doute, accule aujourd'hui la paysannerie à la ruine, alors que nul ne pourrait se passer d'elle.

Il est donc de nécessité vitale, de justice politique et morale, mais aussi d'urgence historique d'établir une exception agricole comparable à l'exception culturelle qui n'en est, finalement, que la copie, puisque la culture agraire elle seule nous permet de survivre. »

Michel Serres

L'exception agricole, pourquoi?

L'exception agricole, qui existe à des degrés divers dans tous les pays industrialisés et/ou riches (subventions, marchés protégés, droits de douane, aides directes, indirectes ou déguisées, concurrence faussée par des monopoles et oligopoles, contingentements tarifaires, influence sur les prix, délocalisations avantageuses...) n'est guère pensée qu'en fonction de critères qui ne privilégient pas la préservation de la nature ni l'amélioration de l'accès à une nourriture suffisante et de qualité pour tous.

Il devient nécessaire de repenser l'exception agricole pour l'avenir, en la comprenant comme une exception à la fois écologique et alimentaire, donc en lui assignant de nouvelles fonctions telles qu'assurer la sécurité alimentaire dans les pays qui sont actuellement en état d'insécurité plus ou moins chronique, préserver la nature pour garantir les besoins fondamentaux des générations futures, améliorer la santé globale des écosystèmes, des sociétés, des communautés et des personnes.

Cela ne peut probablement se faire qu'en repensant l'agriculture elle-même, c'est-à-dire en ouvrant plus largement le panorama d'agricultures diverses écologiquement orientées et en incorporant l'économie agricole dans un complexe environnemental et social politiquement gouverné dans l'intérêt général depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle internationale. L'exception agricole est la première étape dans l'avènement de sociétés plus équitables et faisant plus globalement symbiose avec la nature (contrat naturel et civilisationnel).

Avec :

- Daniel Wathelet, administrateur Trame scrl, CATL Ceinture Alimentaire liégeoise et International Urban Food Network France
- Denis Couvet, Muséum national d'Histoire naturelle
- Coline Serreau, cinéaste
- Jean-Michel Salles, directeur de recherche CNRS SupAgro Montpellier
- Yves François, agriculteur, membre de l'Association Française d'Agronomie
- Daniel Perron, juriste, auteur de « Critique de la pensée agricole »
- Discutant : Ioan Negrutiu, biologiste, directeur de l'Institut Michel Serres à l'ENS de Lyon
- Modérateur : Gilles Luneau, rédacteur en chef de Global Magazine
- Synthèse : Olivier Assouly, Philosophe, spécialiste de l'alimentation

TABLE RONDE 1 - Exception agricole, de quoi parle-t-on ?

Par Olivier Assouly

En toute logique, la première table ronde avait pour objet de caractériser les ressorts et les enjeux de l'exception culturelle : « Exception agricole, de quoi parle-t-on ? ». Pour autant, les échanges ont moins repris littéralement les termes d'un énoncé au centre du Manifeste (lien vers le manifeste) qu'à en imaginer les déclinaisons, les adaptations, à travers le regard et les analyses des différents participants.

A ce titre, Denis Couvet a mis d'entrée de jeu en relation l'exception agricole avec un certain nombre d'initiatives, qualifiées d'alternatives, en marge d'une agriculture intensive et commandée par le marché, en se demandant s'il s'agissait là de nuances, de variations, par rapport au système dominant en place, ou, au contraire, d'une innovation de rupture, appelant à revoir de fond en comble production et consommation alimentaires. Tandis que l'agriculture depuis plus d'un demi-siècle vise à fournir des produits, le régime d'exception agricole nous enjoint d'y intégrer fondamentalement l'environnement, ou encore la santé, en vue de recomposer nos propres milieux naturels et sociaux. Pour sa part, Daniel Wathelet a souligné que la critique du modèle agricole actuel était aujourd'hui comparable à celle qui a prévalu, avec d'autres objectifs et d'autres moyens, après la Seconde guerre au moment de déployer la modernité de l'agro-industrie.

Dans la mesure où l'exception agricole fait directement mention aux principes fondateurs et exemplaires d'une « exception culturelle », Coline Serreau a rappelé les difficultés de sa mise en place tout autant que sa nécessité en vue d'encadrer – plus strictement et à l'aune de règles en marge du marché libéralisé – la production et la diffusion des œuvres cinématographiques, à l'image, à l'étranger, d'un cinéma coréen dopé par le soutien des instances publiques. En d'autres termes pour l'agriculture, l'enjeu a trait à la redéfinition des conditions indispensables à l'essor d'une démocratie alimentaire. Loin seulement d'appeler à encadrer à nouveaux frais l'agriculture conventionnelle, la crise qui frappe la production de denrées, tout autant que leur transformation et leur distribution, réclame de repenser toute la chaîne de valeur dont les grands bénéficiaires sont à ce jour les semenciers et les industriels.

Par ailleurs, le fil des discussions a révélé la difficulté à conjuguer des différences culturelles, propices au droit et au respect de nombre de singularités des sociétés, avec des intérêts divergents car redevables aux « lois » des marchés et aux avatars d'un droit de la concurrence. Pour l'essentiel, au lieu de mesurer une agriculture aux seuls critères de compétitivité de ses produits, l'exception agricole, de l'avis de tous les participants de cette première table ronde, réclame d'autres outils d'évaluation à l'instar du « bien-être » et de la liberté de choisir ses aliments, de prendre ainsi part politiquement aux grandes décisions engageant notre alimentation. Ne serait-ce que réclame une majorité silencieuse de mangeurs, des citoyens, avec les AMAP ou par le truchement d'autres réseaux alternatifs de distribution, ou en formulant de prendre en compte la santé et des enjeux d'environnement ?

Enfin, parmi les nombreuses questions de la salle, l'une d'entre elles a mis l'accent sur l'urgence d'envisager des stratégies de décentralisation de la production de même que de la distribution.

Avec :

Olivier De Schutter, juriste, professeur de droit international, co-président d'IPES-Food, ex-rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation.

- Arnaud Daguin, Echelle de Riches Terres
- Thierry Geffray, agriculteur, membre de l'Association Biovallée
- Maxime de Rostolan, coordinateur du projet Fermes d'avenir et fondateur de Blue Bees
- Denise et Daniel Vuillon, fondateurs de la première AMAP
- Philippe Desbrosses, agriculteur, scientifique, et écrivain
- Hélène Binet, La Ruche qui dit Oui
- François Mulet, maraîcher, président réseau Maraichage Sol Vivant
- Discutant : Eugenio Mailler, journaliste Alimentation Générale
- Modérateur : Gilles Fumey, géographe, enseignant-chercheur, Sorbonne-Université et ISCC-CNRS
- Synthèse : Camille Labro, journaliste - M Le Monde

TABLE RONDE 2 - Retour d'expériences, graines d'exception agricole déjà plantées ...

Par Camille Labro

Gilles Fumey, modérateur de cette table ronde, présente un tour de table de diverses initiatives, déjà accomplies ou en cours. Des grains de folie qui ont, pour beaucoup, déjà porté leurs fruits...

Arnaud Daguin, cuisinier et concepteur de l'échelle de Riches-Terres

Longtemps cuisinier dans sa ferme du Pays Basque, Arnaud Daguin a lâché les fourneaux pour se consacrer à la défense d'une agriculture durable et responsable, en questionnant la « valeur des produits alimentaires ».

Le cuisinier, c'est celui qui est censé nourrir l'autre... de sorte que nous sommes tous un peu cuisiniers. Mais quand on en fait son métier, on a une responsabilité, car ce que nous mangeons nous constitue et dessine notre monde. Alors qu'est-ce qu'un bon produit ? Comment évaluer, dans son ensemble, par tous et pour tous, la valeur d'une pomme, d'un morceau de viande, d'un verre de vin ?

L'« échelle de riches terres » se veut un outil de mesure, une grille d'analyse, pour évaluer ce que nous achetons pour nous nourrir, en questionnant trois niveaux :

- L'aspect écologique, qui évalue l'impact du produit sur l'environnement et le climat
- La question sanitaire, soit l'impact du produit sur la santé, et ses apports nutritionnels
- Le niveau socio-économique, soit le rôle du produit dans l'économie et le social des territoires, la transcendance et la transmission

La valeur de celui qui nourrit l'autre n'est pas dans le spectaculaire, elle est dans la faculté de préserver, de concentrer et de restituer au mieux le capital d'origine du produit. Or toutes les valeurs gustatives et nutritionnelles d'un produit s'accompagnent de beaucoup d'autres valeurs aux externalités infinies, sur l'environnement, la santé, le futur de notre planète...

Denise et Daniel Vuillon, maraîchers et fondateurs de la première AMAP

Producteurs de fruits et légumes depuis plus de trente ans, sur les terres familiales à Ollioules dans le Var, Denise et Daniel Vuillon se sont toujours dédiés à la biodiversité et à la qualité des produits. Se heurtant aux contraintes de la grande distribution et aux pressions d'un marché de plus en plus standardisé, ils ont créé, en 2001, la première AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), sur le modèle des CSA américaines et des Teikei nippons : un système tout en « transparence », qui établit des liens forts, directs et durables entre producteur et consommateur.

Notre souci était de pérenniser notre métier, car la nourriture est une fonction vitale, comme l'air et l'eau. En tant que paysans, nous nous devons de produire de la nourriture la meilleure qui soit.

Il y a des drames violents qui se déroulent dans les campagnes françaises aujourd'hui, et en 20 ans, notre pays a perdu 3 paysans sur 4. L'introduction du système de l'AMAP nous a permis de sauver notre ferme, et de continuer à développer la biodiversité dans les assiettes et dans les champs, et de générer des emplois (car nous pouvons créer un emploi par 40 familles abonnées).

L'AMAP repose sur trois piliers :

- L'aspect économique, puisqu'un engagement en Amap, c'est d'abord une action citoyenne solidaire pour soutenir un paysan
- La quête du mieux se nourrir, d'être en meilleure santé, puisque le producteur s'engage à produire des aliments de qualité, sans chimie
- Le plaisir de bien manger, de retrouver le bon goût des choses et de renouer avec la source, la nature, et les individus.

Pour le paysan, l'AMAP est une vraie alternative économique, où n'intervient aucune

subvention (qui fausse le vrai coût de la nourriture, son impact social et environnemental). Le prix à payer pour cette nourriture, c'est l'addition des charges de la ferme divisé par le nombre de clients que l'ont peut nourrir.

Un paysan c'est quelqu'un qui produit de la nourriture qui doit apporter la santé et le plaisir, sans impact négatif sur l'environnement. Celui qui ne fait pas ça, c'est un industriel, un spéculateur...

Philippe Desbrosses, écrivain, scientifique, fondateur de la ferme Sainte Marthe

Ecrivain, musicien, agriculteur, scientifique, Philippe Desbrosses a de nombreuses casquettes, toutes militantes. Elevé par des paysans, parti sur les routes en saltimbanque, il raconte être revenu à la terre quand ses parents se sont convertis à l'agriculture biologique.

L'agriculture naturelle a nourri le monde pendant des millénaires avant l'ère du productivisme et des produits chimiques dits « phyto-sanitaires ». Comment faisaient-ils avant ? Le passé montre bien qu'il est possible de nourrir sans chimie... Il faut que nous redevenions paysans !

Dans le rapport commandité par le ministère de l'agriculture et publié en 2006, « [Agriculture et environnement, 4 scénarios à l'horizon 2025](#) », même les experts de l'INRA, de la FNSEA, dans lequel des chambres d'agriculture nourris au biberon du productivisme conviennent que seule l'agriculture HPE (à Haute Performance Environnementale), pourra, d'ici 2025, ramener 1 million de paysans à la terre - le seul modèle viable économiquement parlant, ainsi que pour garantir la paix civile, la souveraineté alimentaire et la santé.

En 2011, Olivier de Schutter, alors rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation à l'ONU, a démontré [dans son rapport](#) que si l'on généralise l'agroécologie sur la planète, on peut multiplier par deux la production alimentaire du monde, soit l'inverse de ce que disent nos détracteurs.

Quand j'ai commencé à m'interroger sur ces questions, je me suis rendu compte que les variétés que nos anciens utilisaient n'existaient plus. C'est là que s'est imposée à moi la notion de plante rustique, ayant des capacités à valoriser une situation, un terroir, un climat. Je me suis alors consacrée à la recherche, au développement et à la conservation des graines de variétés rustiques (ou anciennes) de céréales, légumes fruits, légumes racines, légumineuses...

Maxime de Rostollan, fondateur des Fermes d'Avenir

Fermes d'avenir, c'est un réseau, une plateforme de recherche et développement, et des actions de lobbying positif, pour soutenir et déployer une agriculture écologique, des pratiques durables, des paysans qui travaillent avec la nature.

Je ne suis ni paysan, ni rural. Je bossais dans le secteur du développement durable, et me suis intéressé au bio-mimétisme, qui imite la nature, bien plus performante que nous pour créer de la vie et de la biomasse. Et de là je suis arrivé à la permaculture...

Mon déclic tient en un chiffre : en 1940 avec une calorie fossile on savait produire 2,4 calories alimentaires, aujourd'hui, il faut 7 à 8 calories fossiles pour une seule calorie alimentaire. On a divisé par 25 notre efficacité énergétique pour produire de la nourriture, et nous nous disons une société développée !! C'est absurde, et insulte à l'intelligence humaine... C'est pourquoi j'ai créé Fermes d'Avenir.

La R&D : nous avons créé une ferme expérimentale pour étudier la viabilité économique, technique, sociale d'une agriculture qui s'inspire de la nature, créant 3 emplois, soit 6 fois plus que l'agriculture chimique. On est en train de créer une ferme en IDF de 70 hectares pour prouver qu'on peut créer 25 emplois, tous maillons confondus.

Ce n'est pas simple, on se frotte à la réalité des choses, on voit bien que produire de la nourriture, ça n'a jamais été une activité réellement rentable, car on ne paie pas les légumes assez cher.

Le réseau : On organise des concours, « Fermes d'avenir », « je deviens paysan », en tout 57 agriculteurs récompensés, grâce à des partenaires qui ne sont pas habituellement associés au monde paysan...

Il y a énormément de projets qui ont envie d'émerger, il manque des maillons sur le territoire pour accompagner ces gens, former des « paysculteurs » pour créer 200000 emplois, 5000 animateurs de territoires, rendre ce métier d'agriculteur ou paysan plus accessible, plus attractif.

Le lobbying : il s'agit de faire du lobbying citoyen (qui contre les 2000 lobbyistes en faveur de l'agri-business), pétition qui propose 10 actions politiques qui pourraient vraiment amorcer la transition...

A propos des subventions : un agriculteur n'a pas pour unique objectif de créer de la nourriture : il façonne le paysage, entretient l'eau, la santé des hommes, préserve la biodiversité. Ce sont des services rendus à la société comme l'explique [Le plaidoyer des Fermes d'avenir](#). Il faut arriver à intégrer cela dans notre compte de résultats, et rémunérer les agriculteurs pour leurs services éco-systémiques.

Il faut que les paysans parlent avec des politiques, des entrepreneurs, des économistes, car c'est tout le système qui est à repenser, pas juste la production, mais aussi la distribution, la politique, la consommation.

En France, il y a actuellement 570 000 agricultures, dont 170 000 en pré-retraite, avec 2% de la population active d'agriculteurs, ça ne fonctionne pas, puisqu'on importe 4 milliards d'euros de produits alimentaires. Il faut qu'on ait 1 million d'agriculteurs de plus. Or il y a 5 millions de chômeurs...

Comme le souligne Edgar Morin, il faut travailler dans l'urgence et la coopération. Il faut que les cercles s'ouvrent, qu'on arrête de penser en silo, et qu'on coopère. « *On a ce qu'il faut pour changer les choses, mais nous devons le faire tous ensemble !* »

François Mulet, maraîchage sol vivant

« Maraîchage sol vivant » est un réseau de paysans chercheurs, qui oeuvrent à produire des aliments vivants, sur un sol vivant, pour une société humaine.

Je suis issu d'une longue lignée d'agriculteurs. Avec mon frère on a repris la ferme abandonnée, et cherché un modèle... Aujourd'hui ce n'est pas évident de savoir comment devenir maraîcher : on parle des problèmes, de légumes qui ont perdu 80% de leur valeur nutritive et sur le terrain on ne sait pas comment résoudre ces problèmes.

Pendant de nombreuses années, j'ai abordé tous les outils possibles pour comprendre leurs impacts sur leur environnement. La base de l'agriculture, c'est que si l'on veut manger, il faut empêcher la nature de faire ce qu'elle veut, c'est à dire de devenir une forêt primaire. Pour ce faire, on peut utiliser des désherbants, un bulldozer, une tronçonneuse, le feu... Mais aussi la bâche plastique, les paillages organiques, et le travail du sol (charrues etc)

On a passé 10 ans à essayer de comprendre ce qu'était un sol... Et on s'est rendu compte que labourer un sol, c'était détruire son écosystème. Comment se fabrique un sol ? C'est la plante qui fabrique le sol, qui décompose la roche mère (pédogénèse) très lentement (de quelques décennies à plusieurs milliers d'années)... Et dans ce sol, il y a beaucoup d'activités biologiques qui aident à la structuration et aux services écologiques. La plante crée le sol, le sol nourrit la plante, et quand la plante meure, le sol mange la plante, et ainsi de suite.

Il suffisait de comprendre le rapport plante>sol, et sol>plante ! C'est ça qui fait tout.

On a créé des modèles agricoles sans aucun travail du sol. On a créé tous ces outils, pour que quiconque le souhaite puisse retourner à l'agriculture, à une bonne agriculture. Notre objectif, c'est de résoudre TOUS les problèmes. On a les outils techniques, les connaissances, on peut former un million d'agriculteurs, avec les outils de communication qu'on a aujourd'hui, y'a plus qu'à.

Hélène Binet, responsable d'une Ruche qui dit Oui à Paris, et de « Oui magazine ».

La Ruche qui dit oui a été créée en 2011 avec pour objectif de donner à tous le moyens de créer un système alimentaire juste, de redonner le pouvoir aux personnes :

- En utilisant le numérique / la plateforme La Ruche
- En faisant intervenir 3 acteurs : producteurs / consommateurs / animateurs

C'est le producteur qui fixe son prix et son minimum de commande, sans lequel il ne se déplace pas. Il met son offre en ligne, les consommateurs achètent, et quand on atteint son minimum, la ruche dit oui, tout se met en place...

Dans les villes, les campagnes, les zones périurbaines, chacun peut créer une Ruche à l'image du territoire dans lequel il se trouve... Il existe aujourd'hui 800 ruches en France / 1000 ruches en Europe, et 5000 producteurs dans les réseaux.

Demain on va vers plus de diversité, des ruches itinérantes, des ruches « drive »... On invente de nouveaux modèles. Pour généraliser les circuits courts, et résoudre les problématiques de transport, on essaie de créer du covoiturage, un « blabla car » des producteurs... Notre rôle c'est de donner envie... Il faut susciter des vocations, et rendre la fierté aux paysans.

Thierry Geffray, agriculteur en GAEC dans la Drôme / BIOVALLÉE

La Biovallée : un territoire rural de référence en matière de développement durable, dans la vallée de la Drôme. Le projet vise à concevoir, promouvoir et démultiplier des pratiques durables, accessibles à tous, et de proposer des outils de coopération pour que chacun puisse y contribuer. Trois axes :

- aménager le territoire de manière à préserver les ressources naturelles (eau, air, sol, soleil, biodiversité)
- valoriser ces ressources au service des besoins de la population (eau potable, alimentation, habitat, santé, loisirs...)
- construire un « territoire école » qui accompagne les innovations, identifie et soutient les bonnes pratiques.

Pour paraphraser Edgar Morin, « *il est temps de rééquilibrer la pensée globale pour un agir local, par une pensée locale qui participe d'un agir global* ». Le monde est en nous, et nous l'avons oublié... Il faut construire des chemins de résilience, des alliances locales et territoriales... La Biovallée est un exemple. Dans la Biovallée, il y a une ferme en transition permacole, un groupe agro-écologique, une école pratique de la nature et des savoirs...

Nous devons arriver à faire coller nos expériences de terrain avec la proposition qui est faite de l'exception agricole. Quelques exemples :

- Nous souhaitons présenter les peuples racines dans leur rapport au monde... Les kogis (de Colombie) vont venir expertiser la Biovallée, expertiser notre territoire avec cette idée que ce sont des « corps territoriaux »... Nous sommes dans une culture d'aménagement, où le territoire est un objet, alors qu'eux proposent de le considérer comme un sujet, avec des points de soin, d'acupuncture... Les peuples racines n'ont pas subi de déracinement lié à la culture. Ils déclinent le paradigme l'homme EST la nature, et non de l'homme ET la nature... Notre espoir est d'arriver à conjuguer ces savoirs anciens avec ce qu'il y a de bon dans la modernité occidentale.

- Autre exemple avec la notion de santé : si l'on dit aux agriculteurs, aujourd'hui on va soutenir financièrement les paysans de façon à ce qu'ils produisent de la qualité, des produits bons pour la santé, on retrouve un alignement, une entente, on retrouve notre ancienne fonction de nourricier de la société. L'argument santé est quelque chose qui peut nous réconcilier, renouer les liens entre le monde paysan et la société urbaine hors-sol qui en dépend.

Au départ de la Biovallée, il y avait une impulsion politique d'aller vers le « *faire pour tous* ». L'enjeu aujourd'hui, c'est de construire une Biovallée « par tous ». Nous avons un cheminement vers la gouvernance territoriale, où l'on offre à chacun une prolongation à leur développement personnel...

Si l'on propose un projet de territoire, un territoire de liens qui constitue un prolongement personnel, alors on devient citoyen de la planète en son territoire, et l'on peut commencer à avancer. La clé du changement, c'est la re-territorialisation dans une alliance entre les populations.

Avec :

- Thierry Paquot, philosophe de l'urbain
- Emmanuel Aze, secrétaire national de la Confédération paysanne
- Philippe Vieille, ancien élu, directeur de Kalys et de la maison d'édition Souffle court
- Bernard Lannes, Président de la Coordination Rurale
- Jean-Marie Gilardeau, juriste et agriculteur
- Olivier Darné, Artiste et pollinisateur (Parti Poétique - La Banque du miel)
- Modérateur : Pierre Hivernat, rédacteur en chef du Magazine Alimentation Générale
- Synthèse : Ioan Negrutiu, biologiste, professeur émérite des Universités, directeur de l'Institut Michel Serres à l'ENS de Lyon

TABLE RONDE 3 - Démocratie alimentaire et territoires

Par Ioan Negrutiu

Dans le Manifeste / Appel à une démocratie alimentaire, les grands problèmes alimentaires ne sauraient être la chasse gardée des firmes, lobbyistes, syndicats, techniciens, ingénieurs, c'est une question de société et à caractère politique, qui mérite plus que jamais d'être inscrite à l'agenda de la vie démocratique. Au sein d'une démocratie alimentaire à laquelle nous en appelons, chaque citoyen devient ce nouvel acteur, majeur, qui juge, goûte, évalue, discrimine, interdisant de reléguer l'opinion publique en bout de chaîne au stade sommaire de la consommation.

Au côté des paysans, nous - les membres de la démocratie alimentaire, affirmons le principe de souveraineté alimentaire, en tant que coproducteurs, parce qu'ils sont éveillés à l'origine des denrées, au travail des cultivateurs, éleveurs, au sort des animaux domestiques, aux modes de production, aux contraintes écologiques et aux enjeux commerciaux, aux risques sanitaires et aux questions diététiques, et évidemment à la somme des composantes culturelles et gustatives essentielles aux besoins de l'espèce humaine autant qu'à notre humanité.

Cadrage initial et recommandations du débat

1. La nourriture, une marchandise ou un bien commun? Est-il concevable de parler de l'alimentation en termes de « service public », notamment s'agissant de la restauration collective, cela pouvant permettre de déroger aux règles de libre-échange de l'OMC ?

Le débat a porté sur :

Les politiques alimentaires et agricoles ont un coût sociétal de santé publique qui pose problème.

Par une démarche santé publique et droits humains déverrouiller les réglementations des systèmes de gouvernance actuels. Il est nécessaire d'appliquer à l'alimentation par transposition ce qui existe déjà pour d'autres services publics, comme la santé, l'éducation.

Les instruments juridiques pour améliorer le respect du droit de l'homme à l'alimentation et à l'eau potable. Faut-il penser ces moyens à l'échelle des territoires, celle des Etats ou à l'échelle internationale ?

Le débat a porté sur :

Les instruments peuvent s'appuyer sur la démarche « exception agricole ». Le concept doit être élargi, reformulé pour intégrer alimentation, territoire, condition paysanne, écologie. Se nourrir veut aussi dire se soigner, donc définir les valeurs autour desquels on pense l'exception. Il y a également lieu de préciser les instruments nécessaires pour rélocaliser l'agriculture. Bref, il faut penser en termes de systèmes alimentaires.

L'exception devrait constituer une transition (le temps de changer la gouvernance territoriale et de construire les nouveaux systèmes alimentaires) pour aboutir à la « banalisation » de l'agriculture comme pratique agro-écologique, déclinée en diversité territoriale (géographique) et culturelle.

Cette transition doit être déclinée en stratégie, objectifs et étapes.

2a. Comment privilégier la voie d'une démocratie alimentaire pour mettre en œuvre la souveraineté alimentaire des Etats ?

Le débat a porté sur :

La souveraineté alimentaire doit être fortement liée à la démocratie alimentaire.

(1) une régulation politique et économique forte avec une architecture et cohérence des politiques publiques pour orienter les investissements et les règles de commerce. Penser la souveraineté alimentaire en termes qualitatifs (aliment versus nourriture).

(2) pour faire vivre les agriculteurs de leur travail, briser le verrou concurrence/compétitivité qui induit du dumping social et environnemental ; incompatibilité avec les particularités/spécificités territoriales des activités et des ressources agricoles.

2b. Un système alimentaire qui valorise le potentiel de chaque territoire

L'alimentation durable / équitable pour tous induit la gouvernance territoriale et transversale de l'alimentation comme clef du développement territorial. La formule nature-culture-nourriture pour penser les transitions écologiques des territoires : problématique alimentaire / nutritionnelle / culturelle, environnementale, agricole.

Le débat a porté sur :

Le territoire est important pour la démocratie.

Le territoire est patrimoine de la nation. Les sols sont un bien commun. Donc avoir une approche territorialiste du système alimentaire.

(1) activer la démocratie participative dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques visant à ajuster les ressources naturelles disponibles et les besoins fondamentaux des personnes sur le territoire (maximiser l'autonomie alimentaire, la co-construction pas les différents acteurs).

Comment adapter cette démocratie participative à diverses échelles de territoires en partant du local (collectivité territoriale, bassin de vie) au niveau du pays, du continent, mondial ?

(2) La terre, les sols, le foncier. En pensant la cohérence de l'aménagement du territoire, commencer par redéfinir l'agriculture et le métier d'agriculteur. (v. exemple en annexe). Pour une co-gestion de la ressource terre/sols et une disparition possible de l'opposition ville-campagne, car la problématique terre/sol est un problème partagé.

(3) Proposition de mettre en place des agences uniques des territoires pour une gestion intégrée du patrimoine territorial. Moyen important pour la prise de conscience des dynamiques, risques, érosion etc des richesses du territoire. Des outils pour monitoriser ces dynamiques (de plus en plus en temps réel) existent aujourd'hui. Mais aussi de faire de la traçabilité une exigence. Ils permettent de donner de la valeur au patrimoine territorial et de le cartographier. Cela permettrait une vraie cohérence dans la gestion des continuités naturelles soumises aux discontinuités des organisations (administratives, économiques, politiques) et des activités humaines.

3. Quelles évolutions peut-on souhaiter pour que l'information des consommateurs permette à ceux-ci d'agir à la fois comme « mangeurs » et comme « citoyens » ? Quelles informations ? Quel type d'étiquetage ?

Le débat a porté sur :

Intégrer les ambiguïtés des attentes sociétales, avec des injonctions contradictoires.

Conclusions

Les débats illustrent la primauté des démarches de droit et l'urgence de définir des cadres juridiques cohérents et forts pour des politiques publiques intégrées et volontaristes ;

L'approche « exception agricole » et ses variantes nécessite une mise en doctrine tenant compte de l'interdépendance nature-culture-nourriture-agriculture.

Annexes

Redéfinir agriculture(s) et agriculteurs en pensant démocratie alimentaire, nouvelle donne agricole, transition écologique en agriculture. Comment produire, comment consommer ? Un agriculteur hors sol est-il un agriculteur ?

(1) La « non-agriculture » ou l'agriculture structurellement régressive : industries du double dumping, social et écologique, avec les crises à répétition associées dont les ressources biologiques constituent le stock de SUR-extraction, - transformation, - commercialisation et – consommation.
- la production agricole mondiale est suffisante actuellement pour nourrir les terriens.

(2) Agricultures des territoires, agriculture paysanne : acteurs concernés et pratiques soucieuses des équilibres socio-écologiques. Multiplication des expériences et des solutions alternatives dans un rapport de bon sens entre les hommes, la terre, l'eau, les autres vivants pour produire, se nourrir, vivre ensemble (conditions communes de vivabilité).

Avec :

- Valérie Nicolas, groupe de travail international CGLU «gouvernance territoriale de l'alimentation»
- Gilles Fumey, géographe, enseignant-chercheur, Sorbonne-Université et ISCC-CNRS
- Frédéric Courleux, conseiller du think-tank Momagri
- Marcel Mazoyer, ingénieur agronome, professeur émérite à AgroParisTech
- Daniel Wathelet, administrateur Trame scrl, CATL Ceinture Alimentaire liégeoise et International Urban Food Network France
- Modérateur : Gilles Luneau, rédacteur en chef de Global Magazine
- Rapporteur : François Collart Dutilleul, directeur et initiateur du programme Lascaux, professeur émérite des Universités.

ATELIER 1 - Construire l'exception agricole, quelle stratégie planétaire ?

Par François Collart-Dutilleul

La question de l'exception agricole est envisagée principalement avec des associations, avec la société civile, avec des agriculteurs aussi, bien sûr. Mais tous ou presque représentent des pays développés. Sans doute y a-t-il beaucoup d'expériences alternatives. Mais on les trouve au mieux à une échelle régionale comme l'Europe par exemple. Il reste que la question agricole est globale ou mondiale. Il y a trois milliards de personnes qui n'ont pas les moyens de produire et d'acheter de la nourriture. Or on ne pourra pas trouver des solutions entre pays riches.

Au plan international, les règles de l'OMC ont été établies principalement par l'UE et les USA. C'est d'ailleurs pourquoi les règles dérogatoires leur permettent de subventionner leur agriculture.

On peut toutefois se demander si l'exception agricole n'est pas d'abord, pour nous, une exception européenne alors que les situations des USA et de la Chine sont différentes.

Il reste qu'une exception est en tout état de cause nécessaire car c'est le seul moyen de compenser des situations de surproduction ou de pénurie. Or l'agriculture est une activité trop dépendante de conditions externes (géographie, sols, climat...) pour pouvoir stabiliser aisément la production à une échelle permettant d'assurer la sécurité alimentaire de toutes les populations du monde.

Précisément, l'OMC ne peut atteindre cet objectif car l'OMC est faite pour des pays considérés comme étant à égalité de droits et d'obligations. Or cette égalité n'existe évidemment pas dans la réalité, sauf peut-être entre les pays riches.

Si l'OMC n'est pas la bonne échelle, peut-on envisager des solutions à l'échelle internationale des régions ? L'association des régions du monde se développe de manière très significative. Il y a de plus en plus de projets de coopération et une reconnaissance commune de bonnes pratiques alimentaires. Il faudrait donc régionaliser les politiques publiques agricoles et alimentaires et les territorialiser et donc les concevoir à un échelon infranational. A cet échelon, il est possible de concevoir des systèmes alimentaires avec tous leurs aspects positifs comme le bien-être et la culture.

En convenant de gouverner les systèmes agroalimentaires à une échelle régionale plutôt que nationale ou mondiale, il devient possible, à partir de la base, de transmettre les savoirs locaux dans le monde entier et de partager des expériences alternatives.

Au fond, le premier problème de l'exception agricole est peut-être celui de sa gouvernance et, à cet égard, c'est sans doute à l'échelle des régions qu'il est le plus efficace d'expérimenter et d'innover.

Avec :

- Linda Bedouet, paysanne
- Benoît Biteau, agronome, paysan et conseiller régional délégué à la mer
- Henri de Pazzis, paysan, fondateur de ProNatura
- Marc Dufumier, agronome, professeur émérite AgroParisTech
- Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'Economie sociale et solidaire, de l'Innovation sociale et de l'Economie circulaire
- Agathe Gignoux, chargée d'affaires publiques CIWF France
- Modérateur : Eugenio Mailler, journaliste Alimentation Générale
- Rapporteur : Pascale Brevet, journaliste Alimentation Générale

ATELIER 2 - Imaginer une nouvelle agriculture

Par Pascale Brevet

« *Que fait-on demain pour faire émerger l'idée d'exception agricole ?* » Paysans et paysanne, élue, agronomes et militante du bien-être animal : ils sont six à tenter de dresser le portrait de l'agriculture qui en serait la pierre angulaire.

Les débats s'ouvrent sur la vision du rapport de l'homme à la nature portée par Henri de Pazzis, paysan et auteur de *La Part de la Terre*. Il défend une habitation poétique du monde qui passe par l'acceptation que l'homme appartient à la nature : à voir la nature comme séparée de nous, non seulement nous nous nions nous-mêmes mais nous ne sommes pas en mesure de changer les choses.

Un point de vue qui ne laisse pas indifférent Marc Dufumier, agronome et professeur émérite d'AgroParisTech car pour lui, l'homme fait plus que simplement habiter le monde : l'histoire sociale humaine est le fruit, notamment, de la domestication. Il ne s'agit pas de nier la dimension productive de l'agriculture ni la domination de la nature par l'homme, dit-il, mais de dénoncer le diktat du profit auquel est soumis l'agriculture. L'homme en a perdu la tête, entrant dans une domination violente de la nature et une marchandisation de l'agriculture.

Un retour au bon sens paysan

Une divergence philosophique qui ne les empêche pas d'être d'accord sur les pratiques agricoles à mettre en œuvre. Une agriculture intensive, assène Dufumier un brin provoc'. Intensive dans l'usage qu'elle fait des ressources renouvelables gratuites telles que le dioxyde de carbone ou l'énergie du soleil, une agriculture intensive en emplois. Cette nouvelle agriculture doit permettre aux pays du Nord de produire moins mais mieux, laissant ainsi la possibilité aux pays du Sud de produire sans concurrence déloyale des surplus subventionnés en provenance d'Europe par exemple. « *Les meilleurs paysans du monde sont en Afrique, ajoute-t-il, mais leur savoir-faire disparaît.* »

Pour concilier souveraineté alimentaire et capacité de la terre à produire demain, complète le paysan, agronome et conseiller régional délégué à la mer Benoît Biteau, « *il faut aussi revenir à l'idée de vocation du territoire et repenser l'équilibre des activités humaines qui coexistent en son sein* ». Équilibre encore, face à l'enjeu climatique, entre émission et séquestration des gaz à effet de serre. L'eau sera source de conflits dans le futur — une victime est déjà à déplorer en France, à Sivens —, poursuit-il, il nous faut en avoir une gestion qualitative et quantitative. La biodiversité, enfin, n'est pas qu'affaire d'espèces sauvages à protéger, mais aussi de races domestiques locales et de semences paysannes, sans oublier toute la biodiversité des sols car tout part de là, rappelle-t-il. L'équation de cette nouvelle agriculture, c'est du bon sens paysan, conclut-il en citant Michel Crépeau : « *Le vrai progrès, c'est une tradition qui se prolonge.* »

Le respect du vivant sous-jacent à cette vision de l'agriculture implique d'intégrer la dimension du bien-être animal, complète Agathe Gignoux du CIWF France, qui rappelle qu'aujourd'hui en France, l'élevage est à 80% industriel. Les pratiques doivent évoluer bien sûr, mais c'est aussi la faim de viande des consommateurs qui est à interroger. Créée en 1967 par un éleveur laitier inquiet de l'intensification de l'élevage, l'association dédiée au bien-être des animaux de ferme qu'elle représente appelle à manger moins de viande mais de meilleure qualité.

La ville, partie prenante du modèle agricole...

« *La ville est un lieu de consommation, rappelle Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris, elle dépend des campagnes pour la nourrir* ». Mais, bien souvent, dans des villes hors-sol, la nourriture est réduite au rang de marchandise comme une autre. En cela, les projets d'agriculture urbaine sont intéressants, ajoute-t-elle, « *non pas parce qu'ils pourraient un jour nourrir la ville — faute des surfaces nécessaires — mais parce qu'ils recréent un lien entre les citadins et la nature.* »

« Il faut aller plus loin, ajoute-t-elle, et définir un nouveau contrat ville / campagne. Pour Paris, cela veut dire par exemple encourager de nouveaux modèles de consommation — comme la coopérative La Louve —, fixer un objectif de 50% de bio dans les cantines scolaires ou encore collecter séparément les biodéchets, notamment dans une perspective de production de compost.»

... et pourvoyeuse de diversité paysanne

Ils sont de plus en plus nombreux à faire le choix de quitter la ville pour la campagne. Parmi eux, Linda Bedouet, installée en maraîchage avec son compagnon Edouard Stalin depuis 6 ans. Un choix qu'ils ne regrettent pas mais qui pose la question de l'accueil des néo-paysans par les acteurs historiques de l'agriculture (paysans issus de familles paysannes, syndicats...). « Non, dit-elle avec son franc-parler habituel, nous ne pensons pas être supérieurs parce que nous venons de la ville et nous ne sommes pas non plus venus piquer le travail des autres. Il faut nous voir comme des énergies nouvelles, poursuit-elle, qui avons des choses à apporter dans ce monde rural que nous ne comprenons pas toujours, et nous aider à nous enraciner.»

Si la diversité animale et végétale est essentielle à cette nouvelle agriculture, pourquoi celle des paysans et des fermes ne le serait-elle pas après tout ? Le recul que les néo-ruraux ont sur ce qu'attend la société civile fait que, bien souvent, ils arrivent avec des projets plus pertinents que des gens issus des lycées agricoles ou de familles paysannes, confirme Biteau, avant d'ajouter qu'ils se heurtent malheureusement au problème de l'accès au foncier.

Alors, par où commencer ?

Pour Dufumier, la restauration collective serait un excellent terrain pour amorcer le changement. Seuls 1,6 milliards d'euros sur les 9 actuellement distribués via le premier pilier de la PAC suffiraient à financer le surcoût du bio dans les cantines scolaires. Cela amènerait à un engagement de volume pour les paysans du territoire, ainsi qu'à une juste rémunération prenant en compte la pénibilité du travail.

Une autre idée de réallocation du budget de la PAC : rémunérer — et non subventionner, les mots ont leur importance — les paysans pour les services environnementaux qu'ils rendent. Aujourd'hui les externalités négatives du modèle conventionnel font l'objet de politiques curatives, renchérit Biteau, les politiques locales auraient tout intérêt à adopter des approches préventives. De Pazzis abonde dans le même sens, pour qui la mission première du paysan doit être de préserver la fertilité des sols, ce qui doit se traduire dans leur rémunération.

Et, de manière plus simple et immédiate pour tous, refonder l'agriculture et notre rapport avec elle passe par une dimension sémantique rappelée par Eugenio Mailler, modérateur de cet atelier : « parlons de paysans plutôt que d'exploitants, définissons-nous comme mangeurs plutôt que consommateurs.»

Avec :

- Xavier Hamon, chef et coordinateur de l'Alliance Slow Food des Chefs pour la France
- Gilles Pérole, président de Un plus Bio, maire-Adjoint à la ville de Mouans-Sartoux
- Christophe Collini, maraîcher à Saint-Péver, à l'initiative du Conservatoire du Goût
- Julia Csergo, historienne, professeur à l'UQAM (Canada)
- Norbert Nicolet, Ferme Ô Vr, Annoville
- Modérateur : Olivier Assouly, Philosophe, spécialiste de l'alimentation
- Rapporteur : Pierre-Yves Bulteau, journaliste Alimentation Générale

ATELIER 3 - Politiques du goût

Par Pierre-Yves Bulteau

« Désobéir pour continuer à défendre d'autres goûts »

Il n'y a rien de plus personnel, de plus intime que le goût. Bourdieu disait même que le goût, c'est de la discrimination. On sait ce que l'on aime. On sait ce qui nous révolte. Sommes-nous pour autant libre de ces appréciations ? Eléments de réponse autour de cet atelier 3 qui questionnait les Politiques du goût.

L'anecdote se passe à l'Université de Montréal. Face à 50 étudiants, « tous des foodies », Julia Csergo dispose deux yoghourts. Vierges de toutes indications. A la fin de la dégustation, « 48 ont grimacé en goûtant celui qui était fermier, détaille l'historienne, également professeure au laboratoire d'études rurales de Lyon. Piégés qu'ils étaient par les normes que nous imposent les industriels. » C'est pour cela qu'au concept de politique du goût, Gilles Pérole préfère d'emblée parler de politique de l'alimentation.

Adjoint au maire de Mouans-Sartoux, celui qui est aussi fondateur de Un plus Bio explique que l'unique rencontre des enfants avec le goût a lieu à l'école, lors de la Semaine du même nom... portée par le lobby du sucre. « Plus qu'un cours, il faut donc les éduquer dès le plus jeune âge. » Pour cela, l'élu de cette commune de 10 000 habitants a fait embaucher trois cuisiniers sur les trois écoles de la ville. Ainsi que deux agriculteurs, chargés de cultiver des produits locaux, de qualité et de saison. Et puisque « la démocratie alimentaire se joue bien de la fourchette à la fourche », comme l'a brillamment exposé François Collart-Dutilleul en conclusion de cette journée, des animateurs ont également été recrutés pour accompagner les enfants pendant leur repas. Comme on le fait en cours de maths ou de français.

Cette formation, c'est bien « l'angle mort de notre politique alimentaire », abonde Norbert Nicolet. Après un BEP puis un Bac Pro dans la production horticole, ce jeune maraîcher, installé dans la Manche, a décidé de « ne plus produire pour produire ». « A l'école, on apprend à toute une génération à produire des légumes pauvres, qui ne nourrissent pas, dont la seule raison d'être est de tenir longtemps sur un étal. » Des « choses mortes en vie » alors même que « ce qui fait le goût, c'est la variété, la richesse et donc la manière dont est cultivé le légume ».

Comme la musique et l'amour, le goût est une nourriture

« Le goût est une nourriture, confirme Christophe Collini, maraîcher bio à Saint-Péver. Comme la musique est une nourriture, comme l'amour est une nourriture. ». Une profession de foi en guise de poème qui lui a donné l'idée de créer un Conservatoire du goût, du côté des Côtes-d'Armor. En plus de cette politique de l'alimentation qui pourrait déboucher sur une politique publique du goût, il faut, selon lui, en passer par une politique patrimoniale. « Pas un truc mortifère. Bien au contraire. » Aujourd'hui, « les légumes que vous trouvez en supermarchés sont issus de semences hybrides. Une épuration génétique non pas au service du goût mais bien au service du marché ».

C'est donc sur d'autres marchés que Xavier Hamon a décidé de s'approvisionner. Chef au Comptoir du Théâtre, à Quimper, vous ne verrez « ni choux fleurs ni cocos de Paimpol » dans ses assiettes. « Parce que je sais trop ce que cela signifie en termes de production intensive », dit celui qui est aussi à la tête de l'Alliance Slow food des chefs de France. A la question d'Olivier Assouly, philosophe et modérateur de cet atelier 3, lui demandant si un chef aurait davantage de privilège en matière de goût, Xavier Hamon répond : « Le privilège, c'est d'accéder à un nouveau monde du goût offert par les maraîchers. » Une découverte en forme de « désobéissance civile » contre ces listes de plantes autorisées, toutes définies par l'Union européenne.

« Sur les trente variétés de basilique que je cultive, témoigne un autre producteur dans l'assistance, seule une est autorisée par l'Europe. » « C'est pour cela qu'il faut parfois être hors-la-loi, conclut Christophe Collini. Sans cela, on ne pourra jamais développer une autre biodiversité et donc continuer à défendre d'autres goûts. »

Synthèse des Tables Rondes et Ateliers

Par Ioan Negrutiu

Cadrage

Les systèmes alimentaires sont des processus socio-écosystémiques basés sur les cycles et les fonctions de la nature (dont font partie les agro-écosystèmes). Ils assurent les besoins journaliers vitaux des terriens, par lesquels passent des droits humains fondamentaux. La question agro-alimentaire est aujourd'hui le maillon le plus faible des défis globaux auxquels nous sommes confrontés. L'exception agricole et écologique s'inscrit dans ce contexte général.

Une forme d'exception agricole avait été envisagée au niveau international par la Charte de la Havane en 1948 ; elle donne un statut particulier aux produits alimentaires dans le commerce mondial. Depuis, des formes d'exception agricole existent à des degrés divers (subventions, marchés protégés, droits de douane, aides directes, indirectes ou déguisées, concurrence faussée par des monopoles et oligopoles, contingentements tarifaires, influence sur les prix, délocalisations avantageuses...), sans permettre pour autant la préservation de la nature et l'amélioration de l'accès à une nourriture suffisante et de qualité pour tous.

Aujourd'hui le contexte global et local sont favorables à une démarche « exception » : attente sociétale forte, moment opportun pour la cristallisation d'un long processus réflexif, des initiatives et actions de terrain de plus en plus nombreuses et diverses pour contrecarrer la concentration de pouvoir, l'accaparement des ressources et les conflits d'intérêt dominants dans le domaine agro-alimentaire.

Pour l'exception, comment doit-on parler de :

1. l'agriculture, une activité économique ordinaire ?
2. la nourriture, une marchandise ou un bien commun ?
3. la nature, un capital, un ensemble de biens communs/publics/collectifs/privés, patrimoine commun de la nation/de l'humanité ?

Les vocables « exception » : exception agricole et écologique, exception agri-culturelle, exception alimentaire, démocratie alimentaire, transition agricole et alimentaire, (...). Le terme d'exception agricole est utilisé le plus souvent.

En attendant de préciser la terminologie par rapport aux objectifs ci-après, la synthèse utilise le terme « exception ».

Objectifs

Possibilité de faire émerger un mouvement porteur dans la "société civile" dans le sens de la "démocratie alimentaire" en lien avec les systèmes alimentaires et la santé publique. Il s'agit de faire coexister une diversité de formes d'agriculture, en particulier en tenant compte des besoins et des choix alimentaires des communautés de vie, de la préservation de la nature et des ressources territoriales.

Cette démarche est censée parvenir à réorienter les politiques publiques sociales, économiques et environnementales en partant des politiques alimentaires et agricoles.

Recommandations

- Élaborer la doctrine de «l'exception» (en repensant notamment les définitions de l'agriculture et du métier d'agriculteur aux réalités actuelles) en y associant une consultation large des acteurs et des organisations citoyennes.
- Mettre en réseau les acteurs de «l'exception» et concevoir une plateforme pour porter l'exception en tant que demande sociétale / initiative citoyenne.

Synthèse Table Ronde 1 Exception agricole : de quoi parle-t-on ?

Attendus et questionnement

L'objet a été de caractériser les ressorts et les enjeux de l'exception, en faisant une analyse critique de la pertinence du concept (forces et faiblesses).

Les critères de l'exception : politiquement cohérente, socialement juste, économiquement judicieuse, écologiquement responsable, socialement acceptable.

Le concept exception doit être conçu comme instrument citoyen pertinent pour mobiliser et défendre alimentation, agriculture et nature en tant que système socio-économique et socio-écossystémique. En lui assignant de nouvelles fonctions, l'exception doit aussi assurer la sécurité alimentaire dans les pays qui sont actuellement en état d'insécurité plus ou moins chronique, préserver la nature pour garantir les besoins fondamentaux des générations futures, améliorer la santé globale des écosystèmes, des sociétés, des communautés et des personnes.

Cela ne peut probablement se faire qu'en repensant l'agriculture elle-même, c'est-à-dire en ouvrant plus largement le panorama d'agricultures diverses écologiquement orientées et en incorporant l'économie agricole dans un complexe environnemental et social politiquement gouverné dans l'intérêt général depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle internationale.

Les débats

Les échanges ont moins repris littéralement les termes d'un énoncé au centre du [Manifeste](#) qu'à en imaginer les variations-déclinaisons, les nuances, les adaptations, à travers le regard et les analyses des différents participants.

En se référant à l'exception culturelle et à l'aune des règles du marché libéralisé et du droit de la concurrence, la question est de savoir si alimentation et agriculture peuvent faire l'objet d'un encadrement strict permettant de repenser toute la chaîne de valeurs dont les grands bénéficiaires sont à ce jour les semenciers et les industriels. L'enjeu a trait à la redéfinition des conditions indispensables à l'essor d'une démocratie alimentaire.

Se situant pour commencer en marge d'une agriculture intensive et commandée par le marché, l'exception doit démontrer sa capacité de rupture par rapport au système dominant en place, appelant à revoir de fond en comble production et consommation alimentaires (par la décentralisation de la production et de la distribution, par exemple) en y intégrant fondamentalement l'environnement et la santé et en vue de recomposer nos propres milieux naturels et sociaux. L'exception, de l'avis de tous les participants à cette table ronde, réclame d'autres outils d'évaluation à l'instar du « bien-être » et de la liberté de choisir ses aliments, de prendre ainsi part politiquement aux grandes décisions engageant notre alimentation et l'agriculture.

Les discussions ont révélé la difficulté à conjuguer des différences culturelles, propices au droit et au respect de nombre de singularités des sociétés, avec des intérêts divergents. Dans cette situation, comment esquisser un (des) projet(s) politique(s) et les cadres juridiques appropriés ? On dispose dans ce sens d'un support précieux et détaillé rédigé par François Collart Dutilleul en 2014: « [International recognition of an exception for food on the model of the cultural exception](#) » tandis que Michel Serres propose : « *Enlever les produits nourriciers, les produits agricoles de la spéculation boursière sur les places financières* ». Cette exception alimentaire doit donc être évaluée dans le contexte global « protectionnisme – libéralisation ».

Jean-Michel Salles suggère de prendre en considération :

1. Les critiques non-idéologiques, qui sont de deux ordres :
 - les humains ont besoin de sociabilité et de contrôler collectivement une partie de leur destin ;
 - la façon d'organiser la libéralisation des échanges a été largement influencée par les intérêts les mieux défendus qui ont tordu les nouvelles règles à leur avantage.C'est donc par rapport à ces deux critiques que l'exception peut être argumentée.

2. Comment organiser l' exception : en permettant à des instances politiques légitimes et démocratiques de valider des règles de protectionnisme stratégique. Par exemple sur la base d'enjeux de santé publique, de gestion des milieux bio-physiques, voire de sécurité alimentaire.

L'idée de «protectionnisme stratégique» renvoie à des notions de contingence, de limitation dans l'espace, le temps, la société... Il faut donc penser ces contingences et ces limitations dès le départ, notamment en termes de pertinence socio-économique et de fondements légaux.

3. Quels sont les risques de l' exception? Comme d'habitude, que la règle soit détournée au profit d'intérêts bien constitués .

Recommandations

- Promouvoir et contribuer à des formations continues des professionnels et des animateurs sur la problématique « transition sociétale et (agro) écologique ».
- Structurer la démarche exception pour mettre en cohérence, articuler, intégrer les nombreuses initiatives et alternatives en cours et formaliser leur mise en réseau (sur des territoires, dans l'UE) ?

Synthèse Table Ronde 2 Retours d'expériences - la pertinence et la faisabilité du concept exception à l'épreuve du terrain.

Attendus et questionnement

1. Quel dénominateur commun il y a entre les différentes initiatives et expériences ?
- identifier les forces et faiblesses de ces initiatives et expériences.
2. Les expériences en cours et les acteurs :
- en quoi permettent-elles de nouer des liens entre agriculture et nature, d'une part, et entre agriculture et alimentation, d'autre part ?
3. Les acteurs se reconnaissent-ils dans la notion d'exception agricole ?
- l'exception (agricole, alimentaire, agri-culturelle, écologique) peut-elle amplifier et renforcer les expériences alternatives en mettant en synergie des acteurs et des actions et initiatives alternatives sur alimentation, agriculture et écologie ?

Les débats

Forts de leur expérience, les intervenants considèrent que l'exception doit répondre à un ensemble de critères.

1. La défense d'une agriculture durable et responsable, sans impact négatif sur l'environnement et en garantissant la cohésion territoriale et sociale, la souveraineté alimentaire et la santé. L'agro-écologie semble répondre / répond à ces besoins.
2. Se libérer des contraintes de la grande distribution et des pressions d'un marché de plus en plus standardisé. Pour ce faire, mettre l'accent sur la mise en place des politiques agricoles et territoriales intégrées (avec articulation et synergie des politiques alimentaires, agricoles, de l'emploi, de l'énergie etc) qui favorisent la création d'emplois et des rémunérations équivalentes aux autres activités économiques, en évitant de considérer comme subventions des rémunérations pour des services rendus à la société et à la nature. Accorder une priorité absolue aux politiques intégrées de protection des sols et de leur fertilité.
3. La qualité intrinsèque des produits agricoles et alimentaires sous aspects sanitaires, écologiques et économiques. Pour y parvenir, il faut assurer la faculté de préserver, de concentrer et de restituer au mieux le « capital » biologique et organoleptique des produits. Préserver donc l'agro-biodiversité.
4. Liens forts entre producteurs et consommateurs/mangeurs. Pour renverser les tendances de démantèlement des agricultures paysannes par le dumping social agricole et les bouleversements du monde rural, stimuler les actions citoyennes solidaires de soutien et explorer les apports des réseaux sociaux. Utiliser les ressources financières avec priorité pour accompagner et soutenir des projets qui expérimentent et consolident la viabilité économique, technique, sociale d'une agriculture qui s'inspire de la nature.
5. Favoriser la gouvernance territoriale, conçue comme une prolongation d'un développement à la fois personnel et solidaire, collectif.
6. Soutenir et multiplier des expériences portées par des territoires-école, dont les ambitions-réalisations sont axées sur :
 - aménager le territoire de manière à préserver les ressources naturelles (eau, air, sol, soleil, biodiversité) ;
 - valoriser les ressources territoriales au service des besoins de la population (eau potable, alimentation, habitat, santé, loisirs...);
 - construire une gouvernance qui accompagne les innovations, identifie et soutient les bonnes pratiques. Associer dans le cadre de cette gouvernance les capacités de la recherche publique et des savoirs des acteurs du territoire.
7. La démarche par la santé apparaît comme transversale aux différentes analyses et prises de position. L'argument santé peut réconcilier, renouer les liens entre le monde paysan et la société urbaine hors-sol qui en dépend.

Recommandations

- Mettre en place des agences uniques des territoires disposant des outils de monitoring et de cartographie pour une gestion intégrée du patrimoine territorial permettant de donner de la valeur à ce patrimoine. Il s'agit d'un moyen important pour la prise de conscience des dynamiques, risques, érosion etc des richesses du territoire.
- Elaborer l'exception comme un instrument faisant des systèmes alimentaires un service public à part entière.
- Faire de la démocratie alimentaire un instrument pour repenser l'agriculture et l'intégration effective entre nature, nourriture et agriculture.
- Penser un système économique rémunérateur pour les producteurs et permettre aux consommateurs-citoyens de se nourrir selon leurs choix.

Synthèse Table Ronde 3 Démocratie alimentaire et territoires - repenser la gouvernance de nos systèmes alimentaires.

Attendus et questionnement

1. Comment activer la démocratie participative dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques visant à ajuster les ressources naturelles disponibles et les besoins fondamentaux des personnes ? Comment adapter cette démocratie participative à diverses échelles de territoires (collectivité territoriale, bassin de vie, bassin versant, parc naturel régional, pays, continent, mondial) ? Faut-il privilégier une échelle territoriale ?
2. Par quels moyens, autres que la seule charité, peut-on améliorer le respect du droit de l'homme à l'alimentation et à l'eau potable ? Faut-il penser ces moyens à l'échelle des territoires, celle des Etats ou à l'échelle internationale ?
3. Comment privilégier la voie d'une démocratie alimentaire pour mettre en œuvre la souveraineté alimentaire des Etats ?
4. Est-il concevable de parler de l'alimentation en termes de « service public » ? Si, dans la mesure où :
 - l'alimentation durable / équitable pour tous induit la gouvernance territoriale et peut servir de clef du développement territorial qui valorise le potentiel de chaque territoire ;
 - s'agissant de la restauration collective, il est souhaitable de déroger aux règles de libre-échange de l'OMC.
5. Quelles évolutions peut-on souhaiter pour que l'information des consommateurs permette à ceux-ci d'agir à la fois comme « mangeurs » et comme « citoyens » ? Quelles informations ? Quel type d'étiquetage ?
6. La pédagogie de l'acceptation sociétale / culturelle de l'exception doit donner priorité à la question : la nourriture, marchandise ou bien commun ? La métaphore de la santé globale (individus, collectivités-sociétés, écosystèmes) peut servir de lien entre alimentation-santé-nature et engager le débat sur la dimension biens et services publics.

Les débats

La problématique agro-alimentaire et le territoire sont des questions de société et à caractère politique. Elle a été discutée en quatre temps, fortement imbriqués.

1. Penser en termes de systèmes alimentaires, de l'assiette au champ. C'est pourquoi, le concept d'exception doit être élargi, reformulé pour intégrer alimentation, territoire, condition paysanne, écologie. Se nourrir veut aussi dire se soigner, donc définir les valeurs autour desquels on pense l'exception. Cela appelle à redéfinir l'agriculture et le métier d'agriculteur et de préciser les instruments nécessaires pour relocaliser l'agriculture. L'exception devrait constituer une transition (le temps de changer la gouvernance territoriale et de construire les nouveaux systèmes alimentaires) pour aboutir à la « banalisation » de l'agriculture comme pratique agro-écologique, déclinée en diversité territoriale (géographique) et culturelle.

2. Une approche territorialiste des systèmes alimentaires pour valoriser le potentiel de chaque territoire.

Le territoire est important pour la démocratie. Le territoire est patrimoine de la nation et les sols sont un bien commun ; c'est pourquoi l'ensemble terre-sol-foncier et sa co-gestion (par exemple pour une disparition possible de l'opposition ville-campagne), la disponibilité et l'accès aux ressources (terre, eau, bioressources etc), l'alimentation et l'environnement constituent les ingrédients à réunir en termes d'aménagement du territoire.

3. Des liens forts entre démocratie et souveraineté alimentaire.

L'alimentation durable et équitable pour tous induit une gouvernance territoriale transversale comme clef du développement territorial.

La souveraineté alimentaire doit être fortement liée à la démocratie alimentaire. Cela implique :

(1) une régulation politique et économique intégrées avec une architecture et cohérence

des politiques publiques pour orienter les investissements et les règles de commerce.
(2) penser la souveraineté alimentaire en termes qualitatifs (aliment versus nourriture) pour faire vivre les agriculteurs de leur travail et briser le verrou concurrence/compétitivité qui induit du dumping social et environnemental ;
(3) activer la démocratie participative dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques visant à ajuster les ressources naturelles disponibles et les besoins fondamentaux des personnes sur le territoire. Cela permet de maximiser l'autonomie alimentaire territoriale dans un processus de co-construction mobilisant les différents acteurs du territoire.

4. Une démarche santé publique et droits humains à l'alimentation et à l'eau potable, à un environnement vivant et vivable. Cette démarche est nécessaire pour

- déverrouiller les réglementations des systèmes de gouvernance actuels et définir des cadres juridiques cohérents pour des politiques publiques intégrées et volontaristes ;
- appliquer à l'alimentation par transposition ce qui existe déjà pour d'autres services publics, comme la santé et l'éducation ;
- promouvoir l'information des consommateurs et faire de la traçabilité une exigence.

Recommandations

- Penser une nouvelle gouvernance pour l'exception et, à cet égard, c'est sans doute à l'échelle des régions qu'il est le plus efficace d'expérimenter et d'innover.

Synthèse Atelier 1 Penser une stratégie planétaire

Attendus et questionnement

Il s'agit de penser les cadres politiques, juridiques, mais aussi l'acceptation culturelle et les considérations éthiques permettant de repenser agriculture(s) et alimentation(s).

Parmi les problèmes identifiés :

1. Quels moyens pour permettre de faire coexister une diversité de formes d'agriculture, en particulier en tenant compte des besoins alimentaires des communautés de vie, de la préservation de la nature, des évolutions du climat ?
2. Comment préserver l'accès des paysans à la terre, à l'eau, aux ressources de la biodiversité dans les pays en développement (officialiser les titres d'occupation des paysans, encadrer les investissements internationaux dans l'agriculture, lutter contre la biopiraterie...) comme dans les pays développés (affectation à l'agriculture, conflits d'usage, lutte contre l'artificialisation...)?

Les débats

La question de l'exception est envisagée principalement avec des associations, avec la société civile, avec des agriculteurs aussi. Mais tous ou presque représentent des pays développés. Sans doute y a-t-il beaucoup d'expériences alternatives. Mais on les trouve au mieux à une échelle régionale, comme l'Europe par exemple. Il reste que la question agricole est globale ou mondiale. Il y a trois milliards de personnes qui n'ont pas les moyens de produire et d'acheter de la nourriture. Or on ne pourra pas trouver des solutions entre pays riches.

Au plan international, les règles de l'OMC ont été établies principalement par l'UE et les USA. C'est d'ailleurs pourquoi les règles dérogatoires leur permettent de subventionner leur agriculture. On peut toutefois se demander si l'exception n'est pas d'abord, pour nous, une exception européenne alors que les situations des USA et de la Chine sont différentes.

Il reste qu'une exception est en tout état de cause nécessaire car c'est le seul moyen de compenser des situations de surproduction ou de pénurie. Or l'agriculture est une activité trop dépendante de conditions externes (géographie, sols, climat...) pour pouvoir stabiliser aisément la production à une échelle permettant d'assurer la sécurité alimentaire de toutes les populations du monde.

Précisément, l'OMC ne peut atteindre cet objectif car l'OMC est faite pour des pays considérés comme étant à égalité de droits et d'obligations. Or cette égalité n'existe évidemment pas dans la réalité, sauf peut-être entre les pays riches. Si l'OMC n'est pas la bonne échelle, peut-on envisager des solutions à l'échelle internationale des régions ? L'association des régions du monde se développe de manière très significative. Il y a de plus en plus de projets de coopération et une reconnaissance commune de bonnes pratiques alimentaires. Il faudrait donc régionaliser les politiques publiques agricoles et alimentaires, les territorialiser et donc les concevoir à un échelon infranational. A cet échelon, il est possible de concevoir des systèmes alimentaires avec tous leurs aspects positifs comme le bien-être et la culture.

En convenant de gouverner les systèmes agroalimentaires à une échelle régionale plutôt que nationale ou mondiale, il devient possible, à partir de la base, de transmettre les savoirs locaux dans le monde entier et de partager des expériences alternatives.

Recommandations

- Définir un nouveau contrat ville-campagne allant de nouveaux modes de production et de consommation centrés sur les bonnes pratiques (le cas de la (sur)consommation de viande, la désintensification de l'élevage, le bien-être animal) ;
- Repenser les politiques territoriales, agricoles, alimentaires etc, y compris la PAC, pour :
 1. rémunérer et non subventionner les paysans pour leurs activités et services afin d'adopter des démarches préventives en général et pour la préservation de la fertilité des sols en particulier ;
 2. accompagner les questions du foncier et l'accueil des néo-paysans ;
 3. travailler avec la restauration collective, excellent terrain pour amorcer le changement, notamment par un engagement de volume pour les paysans du territoire et leur juste rémunération.

Synthèse Atelier 2 Imaginer une nouvelle agriculture ? Ou une diversité d'agricultures ancrées sur des territoires eux-mêmes divers ?

Attendus et questionnement

La légitimité et la concrétisation de l'exception agricole impliquent de se questionner sur le(s) modèle(s) agricole(s), existants ou en devenir, qui s'inscrivent dans cette démarche. Le pluriel n'est pas anodin car, comme dans le domaine culturel, la diversité dans le domaine agricole est une force.

Partant de la richesse des profils des intervenants — et du présupposé qu'il en serait de même parmi les participants — il s'agissait donc à la fois de brosser le portrait pluriel de cette nouvelle agriculture et de répondre aux questions plus spécifiques suivantes :

- Ces modèles agricoles nécessitent-ils de revisiter la place de l'homme dans la nature ? Autrement dit, parle-t-on de culture(s) à la fois comme une façon de nourrir le monde et de l'habiter ?
- Les néoruraux constituent-ils un épiphénomène ou bien sont-ils un élément important de l'équation ?
- Ces modèles agricoles, et plus généralement l'idée d'exception dans laquelle ils s'inscrivent, sont-ils un luxe que seuls les pays du Nord peuvent s'offrir ou peuvent-ils également bénéficier aux pays du Sud ?
- Quelles pourraient être des mesures simples pour amorcer le changement ? Et quelles politiques long terme mettre en place pour le pérenniser ?

Les débats

Le débat s'est concentré sur deux axes :

1. Le rapport homme-nature et les agricultures paysannes (quel retour au bon sens paysan ?).
 - l'acceptation que l'homme (occidental) appartient à la nature est un prérequis pour être en mesure de changer les choses. Comme un clin d'oeil sémantique, il est préférable de parler de paysans plutôt que d'exploitants, et de mangeurs plutôt que de consommateurs.

- le bon sens paysan et un savoir-faire qui disparaissent: il ne s'agit pas de nier la dimension productive de l'agriculture ni la domination de la nature par l'homme, mais de dénoncer le diktat du profit auquel est soumise l'agriculture, entraînant une domination violente de la nature et une marchandisation de l'agriculture et de l'alimentation. Une agriculture intensive dans l'usage qu'elle fait des ressources renouvelables gratuites (le dioxyde de carbone ou l'énergie du soleil), et intensive en emplois est souhaitable. Cette nouvelle agriculture doit permettre aux pays du Nord de produire moins mais mieux, laissant ainsi la possibilité aux pays du Sud de produire sans concurrence déloyale des surplus subventionnés en provenance des pays OCDE.

2. La vocation du territoire, souveraineté alimentaire et intégration du social avec l'écosystème.

Pour repenser l'équilibre des activités humaines qui coexistent au sein d'un territoire, il est important de concilier souveraineté alimentaire et capacité de la terre à produire demain. Par sa dépendance alimentaire des campagnes, la ville doit être partie prenante du monde agricole. Ainsi, le territoire devient un seul système, intégrant social et écosystèmes. Côté social, pour la nouvelle agriculture la diversité des paysans et des fermes apparaît comme évidente. Côté (agro-)écosystèmes, les ressources primaires de l'agriculture, les sols, l'eau et le vivant, demandent d'être abordées comme un ensemble. La diversité des ressources biologiques, y compris la biodiversité des sols, est une illustration directe. Leur rapport avec la gestion de la ressource eau incite les acteurs d'un territoire à repenser l'aménagement du territoire en lien avec tout ce qui précède.

Recommandations

- Soutenir les démarches contre l'exclusivité des registres et catalogues de semences et des variétés dans l'UE.
- Renforcer l'éducation alimentaire à l'école

Synthèse Atelier 3 Politiques du goût

Les débats

Le débat s'est focalisé sur :

1. Des politiques de l'alimentation permettant de défendre la diversité des goûts. Ces politiques seraient à relier à une politique patrimoniale des ressources biologiques / génétiques au service des sociétés. C'est un changement radical par rapport à la mainmise du marché sur ces ressources.

2. Eduquer dès le plus jeune âge pour faire comprendre et apprendre que le goût est autre chose que des standards et des normes industrielles, il est surtout la variété, la richesse et la manière dont sont cultivées les matières premières agricoles (légumes, fruits, céréales etc) et sont préparées les denrées alimentaires.

Mise en perspective

Par François Collart-Dutilleul

Sans exception agricole, l'agriculture est une activité économique comme une autre et les aliments qu'elle produit ne sont que des marchandises ordinaires, soumises pour leur commerce au libre-échange et pour leur prix à la loi de l'offre et de la demande. La concurrence se développe alors essentiellement par les prix, négligeant presque toutes les valeurs non économiques, environnementales ou sociales. Dans ce contexte, il ne faut toutefois pas confondre deux sortes d'exceptions agricoles.

La fausse exception agricole

L'agriculture fait déjà l'objet d'une exception dans le monde économique. Cela tient aux subventions, aux aides que distribuent les pays les plus développés pour gagner en compétitivité tout en permettant aux agriculteurs de vivre. Cela crée des distorsions de concurrence avec les pays les moins développés, qui n'ont pas les moyens de soutenir de la même manière leur agriculture. Et c'est donc dans ce cadre déséquilibré que s'exerce le libre-échange.

Ces aides aux agriculteurs permettent aux industries en amont (chimie, intrants) et en aval (industries agroalimentaires, grande distribution) de la production agricole de se réserver la valeur ajoutée et l'essentiel des profits du secteur. Dès lors, en baissant ou supprimant les aides aux agriculteurs sans répartir différemment la valeur ajoutée et les profits, le marché néolibéral reprend le plein contrôle au risque avéré de crises agricoles qui frappent périodiquement et/ou successivement un peu tous les producteurs. Cette exception agricole, qui fausse la concurrence, s'appuie aussi sur les monopoles que confèrent aux grandes sociétés la propriété industrielle sur les semences, sur les molécules des intrants chimiques, sur les engrais ou encore sur les variétés végétales.

Ce qu'il faut observer, c'est que cette forme d'exception agricole engendre des distorsions de concurrence sans déroger au libre-échange. Elle préserve le revenu des agriculteurs tout en assurant la meilleure rentabilité aux industriels les plus puissants. C'est donc ainsi que, depuis 1948, le libre-échange avec une concurrence faussée gouverne le commerce des produits agricoles, le GATT puis l'OMC ayant maintenu aux États -par hypothèse les plus riches - la possibilité de distribuer des aides et subventions à leurs agriculteurs.

S'ajoute à tout cela, depuis les années 2000, la spéculation sur les produits agricoles qui accroît la volatilité des prix et qui équivaut à une sorte de jeu de casino entre financiers et investisseurs qui fixent eux-mêmes les règles du jeu. Cette spéculation a été multipliée par 7 entre 2000 et 2008. Elle s'est accrue en particulier après la crise de l'immobilier (crise des subprimes) intervenue en 2007 aux États-Unis. Les spéculateurs se sont alors reportés massivement sur les matières premières alimentaires, ce qui a provoqué des hausses des prix internationaux qui ont à leur tour provoqué les émeutes de la faim dans différents pays : Côte d'Ivoire, Sénégal, Égypte, Haïti, Indonésie, Philippines, Cameroun...

Il est en tout cas clair que, de 1948 à aujourd'hui, le système commercial et financier mis en place n'a pas permis d'éradiquer la faim pour des centaines de millions de personnes, d'empêcher la surexploitation des ressources naturelles, de limiter les effets négatifs de la chimie de synthèse, de freiner le dérèglement climatique, d'empêcher le développement d'une alimentation qui pose de plus en plus d'interrogations pour la santé des personnes, de provoquer des crises agricoles laissant certains producteurs sans revenus décents, de laisser s'aggraver un déséquilibre croissant entre le Nord et le Sud. Si le système commercial international n'est pas la cause de tout, il n'est en tout cas manifestement pas la solution des problèmes d'aujourd'hui. Car ces différents problèmes ne peuvent être réglés que par des politiques publiques volontaires qui s'accordent très mal avec un système de libre-échange et de marché à la fois financiarisé et fondé sur une concurrence faussée.

L'exception agricole soutenable

C'est donc d'un autre type d'exception agricole dont nous avons désormais besoin, orienté vers des politiques publiques de sécurité, de souveraineté, de démocratie alimentaire, de promotion de l'agroécologie paysanne et familiale, de préservation des écosystèmes et de la biodiversité, des transitions écologiques, de l'accès de tous à

une alimentation suffisante, adaptée et choisie, du développement des pays les moins avancés. C'est d'ailleurs en ce sens que nous invite à aller la loi d'avenir pour l'agriculture du 13 octobre 2014 (art. L. 1, C. rural). Or si le marché libéral a toujours sa place dans cette perspective, il doit composer avec des politiques publiques spécifiques. A la différence de la précédente, cette forme d'exception agricole conduit à pouvoir déroger au libre-échange lorsque cela devient nécessaire pour des raisons d'intérêt national public.

Ce difficile équilibre entre libre-échange et intérêt public, spécifique au secteur agricole, reste grandement à concevoir.

Un modèle en a toutefois déjà été conçu à la fin de la seconde guerre, à l'initiative du Président Roosevelt. Cette initiative a conduit à l'adoption le 24 mars 1948 de la Charte de La Havane par 53 pays dont les Etats-Unis, l'URSS, la Chine, la France et le Royaume-Uni. Cette Charte construisait une organisation internationale du commerce avec un régime spécial pour les produits de base : produits de l'agriculture, de la pêche, de la forêt et des minéraux. Ces produits n'étaient pas considérés comme des marchandises ordinaires. Leur commerce international devait viser des objectifs tels que le plein emploi, la sécurité alimentaire et la préservation des ressources naturelles.

Ce régime dérogatoire permettait aux Etats d'adapter provisoirement les règles en cas de crise alimentaire ou encore en cas de déficit de la balance des paiements, notamment en réglementant les exportations et les importations du produit agricole faisant difficulté. Par un accident de l'Histoire, la Charte n'a jamais été ratifiée et seule a été mise en œuvre, entre 23 pays riches qui se sont entendus en dehors de l'ONU, une partie dénommée GATT, à laquelle la plupart des pays finiront par adhérer et qui deviendra l'OMC en 1995 tout en prospérant de manière indépendante de l'ONU. C'est d'ailleurs là un autre problème. Car les droits de l'homme en général et le droit à l'alimentation en particulier relèvent de l'ONU et ils ne font donc pas partie du corps de règles ayant une valeur juridique contraignante dans le cadre de l'OMC.

Dans ce contexte, le concept d'exception agricole se développe autour d'un centre de gravité de questions multiples, complexes. Dès lors, comment penser cette exception et comment se l'approprier pour changer le quotidien ?

L'exception agricole répond à des raisons économiques d'indépendance dans l'approvisionnement des populations, de souveraineté alimentaire, de rémunération décente des producteurs. Elle suppose, à la manière de la Charte de La Havane, de pouvoir déroger au jeu du seul marché libre mais à concurrence faussée comme c'est le cas actuellement.

L'exception agricole répond également à des raisons de préservation des ressources naturelles, de la nature, (biodiversité et écosystèmes). Elle est donc aussi une exception écologique qui contribue à modifier notre rapport à la nature. L'agroécologie et la faveur accordée à une agriculture paysanne peuvent être des manifestations de cette exception par rapport à l'agriculture conventionnelle.

L'exception agricole répond aussi à des raisons culturelles de préservation et de promotion des aliments traditionnels, de la diversité des traditions alimentaires, du droit de chacun à se nourrir conformément à sa culture ou à sa religion. Elle est donc pour partie une exception culturelle qui peut prendre modèle sur « l'exception culturelle » que garantissent, pour le cinéma, pour la défense de la langue..., l'OMC et la convention de l'Unesco sur la diversité culturelle.

L'exception agricole répond surtout à des raisons de sécurité alimentaire des différentes populations du monde. L'agriculture s'est développée pour nourrir. C'est le besoin fondamental de nourriture qui devrait être à la base de tout. L'exception agricole doit donc être avant tout une exception alimentaire permettant à chacun d'accéder à une alimentation suffisante et équilibrée, vers le développement de l'éducation et de l'information alimentaires pour que chacun puisse se nourrir en fonction de ses préférences et de ses besoins. La territorialisation de l'agriculture et les possibilités d'approvisionnement local pour les consommateurs sont une des composantes possibles de cette exception. La restauration collective peut être à cet égard un levier à effet puissant.

Mais tout cela suppose d'identifier et d'ouvrir les verrous qui jusqu'à présent empêchent de mettre en œuvre une telle exception agricole à la fois sociale et économique, environnementale et écologique, culturelle, et bien sûr alimentaire.

De la fourchette à la fourche (des systèmes alimentaires cohérents et équitables)

Les règles économiques internationales contraignantes ont pour effet que l'agriculture est avant tout pensée en fonction de la vitalité du commerce et des investissements. Le système actuel est ainsi tout entier tourné vers une agriculture productive, compétitive et financiarisée. La nature doit alors être exploitée en fonction de cet objectif et à la fin nous sommes priés de manger la nourriture qui ressort de ce système.

Il est donc plus que temps de penser l'exception agricole en remettant la nourriture à la base de tous les dispositifs et au centre du système. Il est également temps de cantonner l'agriculture dans les limites de la nature.

Cela revient à dire que, plutôt que de penser le système de la fourche à la fourchette, il faut le penser de la fourchette à la fourche : la nourriture est l'objectif, la nature est l'enjeu, l'agriculture est un moyen et le modèle économique est un résultat :

- Les populations doivent avant tout pouvoir décider quelle nourriture elles souhaitent en fonction de leur culture, de leurs traditions, de leur territoire.
- La production de cette nourriture doit se faire en respectant la nature et en permettant de nourrir les générations futures.
- C'est en fonction de cela qu'il faut décider quel(s) type(s) d'agriculture on doit pratiquer pour produire ce dont les populations ont besoin compte tenu de la nature disponible sur le territoire de production et les besoins alimentaires à assurer.
- Le droit économique et le droit du commerce, international ou national, devraient être mis au service de ces divers objectifs.

En raisonnant de la fourchette à la fourche, on peut hiérarchiser les valeurs à défendre et renouer le lien rompu entre l'agriculture, la nourriture, la culture et la nature. Cela suppose bien sûr de respecter la diversité des agricultures en fonction des situations géographiques, des traditions, des ressources naturelles disponibles et des climats, en respectant les cultures et les besoins alimentaires de la population d'un territoire de production.

Si on commence par dire quelle nourriture nous voulons, quelle culture alimentaire nous voulons voir respectée, quelles limites nous voulons mettre à l'exploitation de la nature, alors l'agriculture doit ensuite s'adapter à ces choix citoyens et le système économique doit à son tour s'adapter au respect de ce «socio-écosystème».

Sans doute en résulte-t-il une diversité de modèles ou de formes d'agricultures dont l'économie et le droit doivent assurer la coexistence, ce qui n'est pas actuellement le cas. Ce qu'il est essentiel de comprendre, en effet, c'est que les modes actuels de production, de commercialisation et de financiarisation de l'agriculture et de l'alimentation empêchent radicalement de prendre en compte l'impératif de santé globale (individu, nature, société), la diversité des climats, celle des écosystèmes ou des cultures...

La démocratie alimentaire

Pour les produits agricoles qui répondent au besoin vital de se nourrir, la différence entre le système actuel conçu de la fourche à la fourchette et le système inverse qui fait tout partir de la nourriture, et donc de la fourchette, réside presque exclusivement dans les critères de choix mis à disposition des consommateurs : au titre de l'éducation, au titre des informations médias, sociales et au titre de l'emballage ou de l'étiquetage. Au plan politique et social, l'information des consommateurs comporte une double dimension individuelle et collective qui est comparable à cette même double dimension (droit individuel de vote et règle de majorité) qui caractérise la démocratie.

C'est alors que, en pensant l'exception agricole de la fourchette à la fourche, on bascule vers la démocratie alimentaire. Ou, pour dire plus juste, il n'y a pas d'exception agricole aux effets positifs pour les agriculteurs et les consommateurs sans démocratie alimentaire.

On voit bien ce que pourrait donner la démocratie alimentaire si on informait le consommateur sur des points qui correspondent à ses souhaits : coût d'un produit en carbone, mode précis de production, caractère industriel ou paysan des semences, nombre d'intermédiaires entre le producteur des produits primaires et le consommateur (P+x), origine géographique des produits et des ingrédients principaux, etc. Aujourd'hui, la traçabilité est si perfectionnée que toutes ces informations sont aisément accessibles et transmissibles depuis le producteur jusqu'au consommateur, notamment par des moyens numériques et sans surcharger les étiquettes. Encore faudrait-il une volonté politique en ce sens.

Par exemple, si on informait les consommateurs sur l'origine géographique et si ceux-ci en faisaient un critère positif ou négatif d'achat, alors cela segmenterait les marchés (pâtes françaises, pâtes italiennes, pâtes polonaises...). Les grands producteurs et les industriels agroalimentaires risqueraient alors de subir les conséquences de ces choix, chaque nation pouvant être amenée à préférer ses propres produits.

Par ailleurs, l'OMC interdit de faire de l'origine géographique un critère de choix des marchés publics. Le droit européen des marchés relaie l'interdiction, puis à son tour le droit français des marchés publics. Les collectivités publiques qui voudraient approvisionner les cantines avec des produits agricoles locaux ne le peuvent donc pas, sauf à contourner les règles. Or l'OMC admet la dérogation au libre-échange s'agissant de services publics. C'est ce qui fait qu'en France, par exemple, la santé, le logement, l'éducation et d'autres secteurs peuvent avoir une composante publique qui déroge à la loi du marché. Pourquoi ne pas faire de la restauration collective (scolaire, Ehpad, hôpitaux...) un service public de l'alimentation ? Si, à la différence des services publics actuels, on ne l'a pas fait pour l'alimentation, c'est parce que celle-ci est totalement délocalisable et donc mondialisable.

Et encore ne s'agit-il là que de la question de l'origine géographique des aliments. Si on ajoute le nombre d'intermédiaires, le coût en carbone..., alors on segmente encore plus les marchés et on accroît la concurrence. En revanche, moins on informe le consommateur, moins on diversifie les produits, plus le marché se construit essentiellement autour du prix et de l'image de la marque, ce qui est le moteur actuellement dominant du grand commerce. Si chacun avait accès à des informations diversifiées, on pourrait voter trois fois par jour sur le réchauffement climatique, la transition écologique, sur la sécurité alimentaire, sur la solidarité avec les pays du Sud, sur l'approvisionnement local, sur l'offre alimentaire, sur l'OMC et les orientations du commerce et de l'industrie.

Cela ne retire rien au commerce. Mais cela rend plus affinée la concurrence et limite la spéculation. Les individus mangeurs, parce qu'ils acquièrent alors une telle autonomie (ou une souveraineté individuelle) dans leurs choix alimentaires, détiennent collectivement le pouvoir d'orienter la production agricole et industrielle en fonction de leur culture commune et de la conception qu'ils se font de la nature dans laquelle ils vivent avec leur société.

Au fond, chaque assiette dessine une image du monde. Il y a des assiettes désespérément vides qui dessinent un monde de l'insécurité alimentaire. Ces assiettes vides sont une négation de la démocratie alimentaire et, de ce fait même, de toute démocratie. Car le commerce oriente évidemment les marchandises vers une demande solvable. Les marchandises vont là où il y a de l'argent pour les acheter, des moyens de transport pour les acheminer, des entrepôts pour les conserver et non là où, dans le dénuement, il y a seulement des besoins vitaux à satisfaire.

Les assiettes pleines dessinent une autre image du monde. La démocratie alimentaire permet à ceux qui le souhaitent de composer et lire leur assiette en termes d'humanisme, de soutenabilité, de carbone, de circuits plus ou moins courts ou longs, de mode de production... La démocratie alimentaire peut ainsi avoir des effets puissants tant sur la qualité des produits dans l'assiette, que sur leur coût environnemental ou social.

Conclusion

Au fond, l'exception agricole, permet, en donnant un coup d'épaule dans les règles libre-échangistes et de libre marché de l'OMC, de faire bouger le centre de gravité du système par le haut. La démocratie alimentaire, en permettant aux consommateurs citoyens de faire des choix à la fois environnementaux, sociaux et économiques, permet de faire bouger ce centre de gravité par le bas.

Par le haut et par le bas, il s'agit d'ajuster les besoins fondamentaux d'une population avec les ressources naturelles dont elle dispose sur son territoire. Pour autant, il ne s'agit pas de promouvoir un retour à l'autarcie. Il n'est ni possible ni souhaitable de se passer du commerce international. Simplement, l'objectif est de réussir à ajuster les ressources naturelles et les besoins de tous les peuples et les individus, plutôt qu'un ajustement primaire d'une offre et d'une demande. Cela suppose une gouvernance collective des intérêts alimentaires et économiques des citoyens.

L'exception agricole suppose donc de partir des besoins en nourriture, de manière conforme à la culture, pour décider des conditions maximales d'exploitation de la nature et pour en déduire alors le ou les types d'agricultures à promouvoir.
L'exception agricole n'est pas une exception à la liberté économique. C'est une affirmation de la liberté individuelle des personnes qui doivent en vivre et un aménagement collectif de l'accès à la terre et aux aliments.

Synthèse des recommandations & actions

MISE EN RÉSEAU

- Mettre en place une consultation large des acteurs et des organisations citoyennes afin d'élaborer la doctrine de «l'exception» (en repensant notamment les définitions de l'agriculture et du métier d'agriculteur aux réalités actuelles) .
- Mettre en réseau les acteurs de «l'exception» et concevoir une plateforme pour porter l'exception en tant que demande sociétale / initiative citoyenne.
- Structurer la démarche «exception» pour mettre en cohérence, articuler, intégrer les nombreuses initiatives et alternatives en cours et formaliser leur mise en réseau (sur des territoires et dans l'UE).

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

- Faire de la démocratie alimentaire un instrument pour repenser l'agriculture et l'intégration effective entre nature, nourriture et agriculture.
- Penser un système économique rémunérateur pour les producteurs et permettre aux consommateurs-citoyens de se nourrir selon leurs choix.

POLITIQUE AGRICOLE

- Élaborer «l'exception» comme un instrument faisant des systèmes alimentaires un service public à part entière.
- Repenser les politiques territoriales, agricoles, alimentaires etc, y compris la PAC, pour :
 1. Rémunérer et non subventionner les paysans pour leurs activités et services afin d'adopter des démarches préventives en général et pour la préservation de la fertilité des sols en particulier.

2. Accompagner les questions du foncier et l'accueil des néo-paysans ;
3. Travailler avec la restauration collective, excellent terrain pour amorcer le changement, notamment par un engagement de volume pour les paysans du territoire et leur juste rémunération.

TERRITOIRES

- Penser une nouvelle gouvernance de «l'exception» et, à cet égard, c'est sans doute à l'échelle des régions qu'il est le plus efficace d'expérimenter et d'innover.
- Mettre en place des agences uniques des territoires disposant des outils de monitoring et de cartographie pour une gestion intégrée du patrimoine territorial permettant de donner de la valeur à ce patrimoine. Il s'agit d'un moyen important pour la prise de conscience des dynamiques, risques, érosion etc des richesses du territoire.
- Définir un nouveau contrat ville-campagne allant de nouveaux modes de production et de consommation centrés sur les bonnes pratiques (le cas de la (sur)consommation de viande, la désintensification de l'élevage, le bien-être animal) .

FORMATION / ÉDUCATION

- Promouvoir et contribuer à des formations continues des professionnels et des animateurs sur la problématique « transition sociétale et (agro)écologique ».
- Renforcer l'éducation alimentaire à l'école

SEMENCES

- Soutenir les démarches contre l'exclusivité des registres et catalogues de semences et des variétés dans l'UE.

PLUS D'INFOS SUR :
WWW.ALIMENTATION-GENERALE.FR